

Réunion en présentielle à la Ligue de Bretagne de Handball – 18 rue Pierre de Coubertin 22 440 PLOUFRAGAN

Composition de la commission :

Président : Jacques MORIZUR

Secrétaire de séance : Aurélie GEBEL

Membres : Philippe BARBERET, Loïc BELLEC, Michel BROUXEL, Pierre JOLIVET, Philippe ROUSSEAU, Yves LE MENN, Alexandra LE NY.

---

**Dossier 17A95 :**

*Retrait : Pierre JOLIVET – Alexandra LE NY*

Match : +16 ans PRENATIONALE

Concerné : Joueur

Club fautif : Club A

Motif retenu : Faute individuelle - Atteinte aux personnes - Injures

Sanction : deux dates de suspension dont 1 avec sursis, 3 mois de période probatoire

Pénalité financière : 90€

**Dossier 17B10 :**

*Retrait : Pierre JOLIVET – Alexandra LE NY – Philippe BARBERET*

Match : U18M PRENATIONALE

Concerné : Joueur

Club : Club B

Motif retenu : Faute individuelle - Atteinte aux personnes avec circonstances aggravantes - injures, atteinte à la considération envers un arbitre

Sanction : 2 dates de suspension dont 1 avec sursis, 6 mois de période probatoire

Pénalité financière : 150€

**Dossier 17B14 :**

*Retrait : Pierre JOLIVET – Alexandra LE NY – Philippe BARBERET*

Match : U18M PRENATIONALE

Concerné : Officiel Responsable

Club : Club B

Motif retenu : Faute individuelle - Atteinte aux personnes avec circonstances aggravantes - Attitude incorrecte envers un arbitre

Sanction : 3 dates de suspension dont 1 avec sursis, 6 mois de période probatoire

Pénalité financière : 150€

**Dossier 17B16 :**

*Retrait : Jacques MORIZUR – Philippe ROUSSEAU - Pierre JOLIVET – Alexandra LE NY*

Match : U15M PRENATIONALE

Concerné : Joueur mineur

Club : Club B

Motif retenu : Faute individuelle - Atteinte aux personnes avec circonstances aggravantes - injure envers un arbitre

Sanction : 3 dates de suspension dont 1 avec sursis, 6 mois de période probatoire

Pénalité financière : 150€

**Dossier 17B02 :**

*Retrait : Jacques MORIZUR – Philippe ROUSSEAU - Pierre JOLIVET – Alexandra LE NY*

Match : U15M PRENATIONALE

Concerné : Joueur mineur

Club : Club B

Motif retenu : Faute individuelle - Atteinte aux personnes avec circonstances aggravantes - Menaces verbales envers un arbitre

Sanction : 5 dates de suspension dont 2 avec sursis, 12 mois de période probatoire

Pénalité financière : 240€

**Dossier 17B08 :**

*Retrait : Pierre JOLIVET – Alexandra LE NY*

Match : +16 ans PRENATIONALE

Concerné : Officiel responsable

Club : Club A

Motif retenu : Faute individuelle - Atteinte aux personnes avec circonstances aggravantes - Attitude physique menaçante et agressive envers un arbitre

Sanction : 5 dates de suspension dont 2 avec sursis, 12 mois de période probatoire

Pénalité financière : 240€

Fin de la séance : 12h30

**Jacques MORIZUR**  
**Président de la Commission Territoriale de Discipline**

